

COMPTE-RENDU DE LA 20^{ème} REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Vendredi 07 février 2020

Vendredi 07 février 2020 c'est en ce jour que s'est tenue sous la présidence de Son Excellence Monsieur **Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, Président de la République, Chef de l'Etat la 20^{ème} réunion du Conseil des Ministres qui avait inscrit à son ordre du jour les points suivants :

- I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;*
- II. Points d'Informations ;*
- III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres ;*
- IV. Examen et adoption des dossiers*

I. DE LA COMMUNICATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Le Président de la République a axé sa communication sur quatre points, à savoir :

- la quadripartite Ouganda - Rwanda – Angola – Rdc à Luanda, en Angola ;
- la récente visite de Madame le Premier Ministre belge à Kinshasa ;
- l'audience accordée au Président du FONDS MONDIAL ;
- la situation socio-économique du pays

Concernant la quadripartite de Luanda, le Chef de l'Etat a informé le Conseil qu'il s'est retrouvé avec ses homologues ougandais, rwandais et angolais dans le cadre de la résolution du conflit qui oppose le Rwanda à l'Ouganda et pour lequel il a pris l'initiative de s'investir afin de ramener l'entente entre les deux Présidents.

La quadripartite de Luanda a connu une avancée significative notamment par la mise sur pied d'une Commission ad hoc chargée de recueillir les points de vue des deux parties et par la fixation d'une réunion qui se tiendra le 21 février prochain.

Pour le Chef de l'Etat, l'Afrique doit à tout prix rechercher la paix, afin de se tourner résolument vers le développement auquel aspirent nos populations africaines.

S'agissant de la visite de Madame le Premier Ministre belge, Madame Sophie Wilmès, qui est une première de ce niveau depuis dix ans, elle a porté sur l'évaluation de l'état de la coopération entre la RDC et la Belgique.

A cette occasion, Madame le Premier Ministre Belge a marqué la disponibilité de la Belgique à coopérer avec notre Pays notamment dans les domaines de la Défense, de la Police, de l'Education, de la Santé, des Infrastructures et de l'Agro-industrie.

Le Président de la République a salué le retour de la Belgique en République Démocratique du Congo dans un esprit de partenariat gagnant-gagnant.

Concernant l'audience que le Président de la République a accordée au Président du Fonds Mondial, ce dernier a révélé au Chef de l'Etat la décision de son organisation d'ajouter un fonds supplémentaire aux 500 millions de dollars initialement prévus pour accompagner le Gouvernement dans le domaine de la Santé.

Pour ce qui est de la situation socio-économique du pays, le Chef de l'Etat a reconnu qu'il y a une série de mécontentement dans le chef des étudiants de quelques établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, des usagers de la route du fait des embouteillages et autres tracasseries ainsi que de la population en général suite à l'augmentation des prix de denrées de première nécessité.

Sur toutes ces questions, le Chef de l'Etat a instruit le Gouvernement quant aux dispositions à prendre afin de trouver des réponses idoines à ces préoccupations.

S'agissant spécialement de la question de Saut-de-mouton, le Président de la République a décidé de faire une descente dans tous les chantiers dès son retour d'Addis-Abeba. Il a en outre décidé de l'envoi d'un audit sur l'utilisation des fonds débloqués pour la construction de ces ouvrages.

II. DES POINTS D'INFORMATIONS.

II.1. Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières.

II.1.1. : Etat et Administration du Territoire

Un calme relatif règne sur toute l'étendue du territoire national.

L'état d'esprit de la population reste dominé par la psychose face au risque de contamination de l'épidémie « CORONAVIRUS » apparue en Chine, le mécontentement des professeurs d'université au sujet de l'application du taux de 15% de l'IPR sur les primes et avantages sociaux, l'intérêt pour la visite de Madame le Premier Ministre Belge et sa délégation en RDC.

S'agissant de l'administration du territoire, il y a lieu de signaler, à Kinshasa, la suspension par le Ministre Provincial de l'Intérieur a.i, des bourgmestres des communes de Matete, Lingwala, Ndjili, Ngaliema, Makala, Ngaba, N'Sele, Selembao, Lemba, Kitambo et Ngiri-Ngiri pour n'avoir pas atteint des assignations en matière de salubrité et de nuisance sonore.

Dans la Province du Mai-Ndombe, on note l'opposition de la Communauté « NUNU » à la désignation d'un Administrateur du territoire non-originaire, consécutive à la demande de la hiérarchie des FARDC de relever le Commandant militaire qui y officiait.

Dans le Sud-Kivu, des affrontements entre milices tribales Maï-Maï « BEMBE, FULIRU, NYINDU » et les fidèles du Colonel déserteur Michel RUKUNDA, en territoire d'Uvira, ont causé la mort de près de 70 personnes.

Dans l'ITURI, on a noté un déplacement de la population vers des contrées voisines, à la suite des attaques des ADF/MTM ayant causé cinq (05) morts.

En ce qui concerne la sécurité urbaine, on note la recrudescence du banditisme urbain dans certaines villes comme Lubumbashi, Goma, Mbuji-Mayi, Matadi et Bukavu.

Des patrouilles de la Police Nationale ont permis de mettre la main sur certains criminels. La population qui recourt souvent à la « justice populaire » en cas d'arrestation des criminels, a été sensibilisée à renoncer à ces pratiques.

Au plan socio-économique, la hausse vertigineuse des prix de produits de première nécessité depuis quelques semaines, occasionne des mécontentements. La spéculation et la dégradation des routes dans l'arrière pays, sont parmi les causes de ces hausses.

II.2. Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants.

II.2.1. : Situation sécuritaire

La situation sécuritaire semble calme sur toute l'étendue de la République, en dehors des situations particulières régulièrement observées à l'Est de la République à la suite des attaques de certains groupes armés.

A Beni, dans le Nord-Kivu, on notera la ferme volonté des FARDC d'étouffer l'expansion des terroristes ADF du Nord-Kivu vers l'Ituri.

Des offensives sont menées également dans les parties Ouest de Beni. En Territoire de Rutshuru et de Masisi, les mouvements de reddition des groupes armés se poursuivent.

Dans le Territoire d'Uvira, les FARDC ont lancé des opérations contre les groupes armés, sans distinction aucune.

Dans l'Ituri, l'activisme des miliciens CODECO, lourdement armés devient préoccupant. Les FARDC ont intensifié les patrouilles pour sécuriser la population.

II.3. Ministre de la Santé Publique

II.3.1. : Point sur l'épidémie « CORONAVIRUS »

Le Ministre de la Santé Publique a fait part au Conseil des Ministres, de la situation de cette épidémie, tant au plan international que national. Il a commencé par se féliciter qu'aucun cas de contamination n'est signalé à ce jour sur l'étendue de la République.

Il a informé les membres du Gouvernement de la mise sur pied d'un « COMITE DE SUIVI » qui évalue la situation et, qui est prêt à agir s'il y a lieu.

Pour ce qui est de nos frontières, elles font l'objet des précautions particulières (contrôles). S'agissant de nos compatriotes qui sont en Chine, le Ministre a indiqué qu'il est en contact permanent avec notre Ambassade en Chine. A sa connaissance, l'OMS n'a pas encore considéré l'épidémie comme étant d'une ampleur nécessitant l'évacuation de nos compatriotes. Des informations en provenance de la Chine en sa possession indiquent que nos compatriotes sont bien protégés. Cependant, ils ont besoin d'assistance en nourriture, car ils ont

du mal à s'accommoder de la cuisine chinoise. Ils ont également besoin des bio-masques, dont la Chine est présentement en rupture de stock. De tous ces aspects, aussi bien lui-même que Madame le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères en ont parlé avec l'Ambassadeur de Chine en RDC.

La RDC est prête à envoyer à nos compatriotes qui sont en Chine, près de 30.000 Bio-Masques qu'elle a dans ses réserves.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le relevé des décisions prises lors de la 19^{ème} réunion du Conseil des Ministres du vendredi 31 janvier 2020 a été adopté moyennant amendements.

IV. EXAMEN ET ADOPTION DES DOSSIERS

IV.1. Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères (01 dossier)

1. Organisation du 10^{ème} Sommet du Mécanisme Régional de suivi de l'Accord d'Addis-Abeba

Le 24 février prochain, Kinshasa, la Capitale de notre Pays accueillera le 10^{ème} Sommet des Chefs d'Etat du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région des Grands Lacs.

Ce Sommet sera précédé par la rencontre des Ministres des Affaires Etrangères et sera ainsi l'occasion, pour notre pays, de faire un bilan du chemin parcouru, des projets réalisés, mais aussi des défis qui restent encore à relever dans la mise en œuvre des engagements pris au titre de l'Accord-cadre en matière de paix et de sécurité, et notamment en matière de développement et de coopération régionale.

Ce grand rendez-vous diplomatique qui connaîtra la participation de plusieurs invités de marque et de personnalités internationales de très haut rang, exigera une préparation spéciale dans tous les domaines.

A ce sujet un COMITE préparatoire, composé des experts désignés par différents Ministères directement concernés, a été mis en place, sous l'Autorité de Madame le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères.

Il a abouti à la constitution d'un Comité d'organisation reparti en neuf (09) commissions.

Ce Comité a procédé à l'évaluation du budget nécessaire à l'organisation.

Le Conseil des Ministres a adopté ce budget. Une recommandation concernant le format de ce forum a été proposé par le Conseil des Ministres.

IV.2. *Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité (02 dossiers)*

1. Centrale Hydroélectrique Grand Katende

Le Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité a exposé au Conseil des Ministres l'état du projet de la Centrale Hydroélectrique Grand Katende dont la construction fut attribuée au consortium d'entreprises indiennes.

Jusqu'en septembre 2016, 55% des travaux de génie civil ont été réalisés et 70% d'équipements ont été fabriquées et transportés en RDC.

C'est à ce stade que le Gouvernement indien se décida unilatéralement de mettre fin au financement du Projet avec comme conséquence l'arrêt des travaux et l'invasion du site par la milice Kamwina Nsapu.

Eu égard à l'importance de ce projet, le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité a proposé au Conseil soit de diligenter une mission de haut niveau pour engager un dialogue avec la partie indienne pour évaluer cette problématique ; soit envisager, le cas échéant, une résiliation du partenariat avec le Gouvernement indien afin de permettre à l'Etat congolais de poursuivre ce projet vital et urgent pour nos populations avec des nouveaux investisseurs.

Après débat et délibération, le Conseil a pris acte des éléments du dossier présenté par le Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité et a chargé celui-ci :

- de rassembler tous les éléments du dossier pour comprendre les raisons profondes de la rupture du contrat ;
- de s'enquérir auprès de l'Ambassadeur de la RDC en Inde des informations précises sur l'évolution de ce projet ;
- de soumettre les conclusions de ces recherches au Premier Ministre pour des orientations idoines.

2. Développement du Projet Inga 3

Le Ministre d'Etat, Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité a donné l'état du Développement du Projet Inga 3 après l'Atelier de la Banque Africaine de Développement (BAD) à Abidjan le 13 et 14 janvier 2020. A cette occasion, plusieurs perspectives se sont dégagés dont la mise en place d'une équipe conjointe RDC-BAD qui travaillera notamment sur un accord formel de développement de Inga, une matrice détaillée et un calendrier de mise en œuvre des différentes actions.

Dans la perspective du prochain Atelier d'échanges prévu à Kinshasa, le 24 et 25 février 2020 aux fins de la matérialisation des perspectives dégagés à Abidjan, le Ministre a sollicité du Conseil le mandat de piloter ce grand projet intégrateur et continental qui permettra à notre Nation de jouer un véritable rôle de moteur de développement du Continent.

IV.3. **Ministre de l'Environnement et Développement Durable (01 dossier)**

1. *Partenariat entre la République Démocratique du Congo et le Groupement Scientifique « INOIL »*

Ce partenariat concernerait la RDC et la firme « INOIL » basée en Russie. Celle-ci est créatrice de la marque « Green Booster », titulaire de brevet et producteur de l'additif pour le carburant, essence et diesel. L'utilisation des produits de la gamme « Green Booster » permet la réduction de consommation moyenne de combustible de 20%. Cela a été observé à l'occasion des essais pilotes de cet additif sur des dispositifs industriels et des bateaux dans la Province du Nord-Kivu.

Le partenariat « GAGNANT- GAGNANT » proposé par le Groupement scientifique « INOIL » consistera dans la fourniture de l'additif de la marque « Green Booster » qui réduirait notablement l'usure des moteurs ainsi que les émissions polluantes déversées dans l'environnement, d'une part, et dans la construction d'une usine moderne de production en RDC, avec des équipements à jour, qui pourra créer de nombreux emplois directs et indirects pour la population.

Après débats et délibération, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un protocole de collaboration entre le Ministère de l'environnement et Développement Durable et le Groupement INOIL dans le cadre du suivi des normes environnementales et de développement durable de la RDC.

De même le Conseil des Ministres a autorisé la finalisation d'un partenariat « GAGNANT- GAGNANT » entre le Groupement INOIL et la RDC et cela à travers les Ministères techniques directement concernés, et en respect des règles en vigueur dans notre pays.

Il a été recommandé l'examen de ce projet en étroite collaboration avec le Ministère des hydrocarbures.

IV.4. *Ministre de l'Agriculture (02 dossiers)*

1. Organisation du Recensement Général de l'Agriculture ;

Le Ministre de l'Agriculture a proposé au Conseil des Ministres l'organisation du Recensement Général de l'Agriculture destiné à combler le déficit en données fiables sur le secteur agricole et remettre en place les infrastructures stratégiques de base pour une production régulière et continue des statistiques agricoles.

Le Gouvernement de la République a besoin d'une photographie précise des principales caractéristiques du Secteur rural, et ce dans le but de servir de base pour l'amélioration de la production et de la diffusion des stratégies de l'alimentation, et de l'Agriculture en vue de répondre aux besoins en données des politiques de développement rural durable.

Après débats et délibération, le Conseil a adopté le principe de l'organisation du Recensement Général de l'Agriculture et a renvoyé les aspects des textes d'organisation de cette activité à l'examen de la Commission spéciale des Lois et Textes Réglementaires.

2. Termes de référence relatifs aux états généraux de l'agriculture

Devant l'immense challenge assigné au Secteur agricole de nourrir la population congolaise et les facteurs à l'origine des faibles performances de ce secteur, le Ministre de l'Agriculture a été convaincu d'initier l'organisation d'un Forum National sur les Etats Généraux de l'Agriculture en vue de faire un diagnostic global du Secteur en tant que clé de la croissance durable, de la réduction de la pauvreté, de la Sécurité alimentaire, de la lutte contre le chômage, particulièrement en milieu des jeunes.

Après débat et délibération, le Conseil des Ministres a approuvé le principe de l'organisation d'un Forum National sur les Etats Généraux de l'Agriculture.

IV.5. *Ministre de l'Industrie (01 dossier)*

1. Atelier National de validation du Document de la Politique et des Stratégies Industrielles (DPSI)

Le Ministre de l'Industrie a sollicité du Conseil des Ministres d'approuver l'organisation, du 24 au 26 février 2020, de l'ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DU DOCUMENT DE LA POLITIQUE ET DES STRATEGIES INDUSTRIELLES « DPSI », prélude à l'élaboration du Plan Directeur d'Industrialisation de la RDC (« PDI ») et à l'organisation de la TABLE RONDE des bailleurs de fonds.

Après débats et délibération, le Conseil des Ministres a autorisé l'organisation du susdit ATELIER.

IV.6. *Ministre de la Jeunesse et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté (01 dossier)*

1. Campagne de sensibilisation des adolescents et jeunes sur l'initiation à la nouvelle Citoyenneté à travers la République.

Le Ministre a sollicité l'autorisation du Conseil des Ministres pour mettre en place LE PLAN STRATEGIQUE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE et INITIATION A LA NOUVELLE CITOYENNETE, qui s'étale de 2019 à 2023. Celui-ci a prévu l'initiation à la Nouvelle Citoyenneté parmi ses six principaux axes d'interventions et orientations stratégiques.

Concrètement, il s'agit de contribuer au changement positif de la mentalité des membres de la communauté en général, et des jeunes et adolescents en particulier aux fins de leur participation au développement intégral du pays à travers une conscientisation à la promotion de la culture de la paix, des valeurs républicaines, du civisme, de l'éthique et du respect de l'autre.

Après débats, le Conseil des Ministres a marqué son accord à l'initiative, mais a demandé au Ministre de l'intégrer dans un véritable plan global multidimensionnel à discuter avec les différents ministères concernés.

Commencée à 12h35', la réunion du Conseil des Ministres s'est terminée à 18h50'.

Je vous remercie.

David-Jolino DIWAMPOVESA-MAKELELE MA-MU ZINGI

Ministre d'Etat, Ministre de la Communication et Médias
Porte-Parole du Gouvernement